

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2811**

concernant l'émission des diplômes

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 109 du *Règlement général 2* concernant les études de premier cycle et l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directions de modules et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Sylvain Brousseau, appuyée par madame Hélène Forget,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études ont satisfait aux exigences des programmes auxquels elles étaient inscrites;

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant aux programmes auxquels elles étaient inscrites.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2812**

concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2019-2020

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur;

**ATTENDU** la politique générale de répartition des postes de professeur en vigueur;

**ATTENDU** que le nombre de postes découlant de l'application de la clause 8.07 de la convention collective est de 259 pour l'année 2019-2020;

**ATTENDU** le document « Répartition des postes de professeur 2019-2020 – Principes directeurs » préparé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant et discuté avec les directeurs de département aux fins de l'exercice de répartition des postes de professeur pour l'année 2019-2020;

**ATTENDU** que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant et les directeurs de département ont convenu de discuter du projet préliminaire de répartition des postes de professeur pour 2019-2020 sur la base de ces principes directeurs;

**ATTENDU** l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2019-2020;

**ATTENDU** les calculs menant au projet de répartition préliminaire des postes de professeur par département et par site de travail pour l'année 2019-2020;

**ATTENDU** les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant et les directeurs de département relativement au projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2019-2020;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par monsieur Pascal Turcotte,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au conseil d'administration concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2019-2020, lequel projet constitue une annexe faisant partie intégrante de la présente résolution.

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020

Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018

Département des sciences administratives

40 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Management</b>	Visée	11	4
	Effective	11	4
Emmanuelle Avon			■
Julie Bérubé		■	
Ana-Maria Davila-Gomez		■	
André Durivage		■	
Marie-Laure Dioh			■
Jacques-Bernard Gauthier		■	
Rhizlane Hamouti			■
Michelle Harbour		■	
Véronique Le Gall			■
Véronique Nabelsi		■	
Martin X. Noël		■	
Daniel Pelletier		■	
Larisa Shavinina		■	
Jan Saint-Macary		■	
1 poste non comblé (Francine Rancourt)		■	
<b>Droit</b>	Visée	3	0
	Effective	3	0
Nathalie Blais		■	
Marie-Neige Laperrière		■	
Mark Toufayan		■	
<b>Finance et économie</b>	Visée	6	3
	Effective	6	3
Tarcisio Barroso Da Graça		■	
Salma Ben Amor			■
Christian Calmès			■
Céline Gauthier		■	
Manel Kammoun		■	
Juan Salazar			■
Djerry Charli Tandja Mbianda		■	
David Tessier		■	
Li Yan		■	
<b>Opérations et information</b>	Visée	8	1
	Effective	8	1
Sébastien Azondékon		■	
Saïd Boukendour		■	
Jaouad Daoudi			■
Stéphane Gagnon		■	
Hamdjatou Kane		■	
Tamás Kopyay		■	
Annick Lambert		■	
Pierre-Paul Morin		■	
Hamed Motaghi		■	
<b>Marketing</b>	Visée	2	2
	Effective	2	2
Jean-Pierre Lévy Mangin		■	
Anna Margulis		■	
Martin Savard			■
Issam Telahigue			■

## Département de relations industrielles

17 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Gestion des ressources humaines et psychologie du travail</b>	7	7	0
	Effective	7	0
Lucie Côté		■	
Roland Foucher		■	
Eric Gosselin		■	
Murielle Laberge		■	
Martin Lauzier		■	
Renée Michaud		■	
Igor Volkov		■	
<b>Marché du travail et politiques publiques du travail</b>	3	3	0
	Effective	3	0
Samir Amine		■	
Ali Béjaoui		■	
Vincent Chander		■	
<b>Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail</b>	5	5	0
	Effective	5	0
Guy Bellemare		■	
Louise Boivin		■	
Marie-Pierre Boucher		■	
Julie Bourgault		■	
Jean-François Tremblay		■	
<b>Santé et sécurité au travail</b>	2	2	0
	Effective	2	0
Jessica Riel		■	
Valérie Lederer		■	

**RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018**  
**Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020**  
**Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018**

## Département de sciences comptables

14 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Comptabilité et contrôle de gestion</b>	Visée	1	1
	Effective	1	1
Raef Gouiaa		■	
<i>1 poste non comblé</i>			■
<b>Comptabilité financière</b>	Visée	4	1
	Effective	4	1
Diane Bigras		■	
Michel Blanchette		■	
Abderrahmane Djaballah			■
Muriel Dufour		■	
Joseph Félix Zogning Nguimeya		■	
<b>Fiscalité</b>	Visée	2	1
	Effective	2	1
<i>Brigitte Alepin (en processus d'embauche)</i>			■
André E. Labelle		■	
Guy Goulet		■	
<b>Certification</b>	Visée	3	0
	Effective	3	0
Mario Malouin (professeur invité)		■	
Nabil Messabia		■	
Isabelle Thériault		■	
<b>Interdisciplinarité en Sciences comptables</b>	Visée	1	0
	Effective	1	0
Véronique Plouffe		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020

Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018

Département des sciences de l'éducation

32 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Administration scolaire</b>	2	0	
	Effective	2	0
Andréanne Gélinas-Proulx		■	
Martine Leclerc		■	
<b>Formation pratique</b>	1	1	
	Effective	1	1
Mylène Leroux		■	
Isabelle Vivegnis			■
<b>Didactique des mathématiques</b>	2	0	
	Effective	2	0
Nathalie Anwandter-Cuellar		■	
Jean-Claude Boyer		■	
<b>Didactique du français</b>	3	1	
	Effective	3	1
Judith Émery-Bruneau		■	
Martine Peters		■	
François Vincent		■	
1 poste non comblé			■
<b>Didactique des sciences humaines</b>	1	1	
	Effective	1	1
Vincent Boutonnet		■	
Chantal Déry			■
<b>Didactique des sciences et technologie</b>	1	1	
	Effective	1	1
Marco Barroca-Paccard		■	
Sandrine Turcotte			■
<b>Éducation préscolaire</b>	1	1	
	Effective	1	1
Johanne April			■
Joanne Lehrer		■	
<b>Adaptation scolaire et orthodidactique</b>	5	2	
	Effective	5	2
Judith Beaulieu			■
Julie Bergeron		■	
Alain Cadieux		■	
Geneviève Lessard		■	
André C. Moreau			■
Ruth Phillion		■	
Elena Polotskaia-Arkipova		■	
<b>Théories et fondements en sciences de l'éducation</b>	5	3	
	Effective	5	3
Paul R. Carr		■	
Stéphanie Demers		■	
Sylvie Fontaine		■	
Catherine Lanaris			■
David Lefrançois			■
Christelle Robert-Mazaye			■
Jérôme St-Amand		■	
1 poste non comblé		■	
<b>Arts visuels et musique</b>	1	0	
	Effective	1	0
Catherine Nadon		■	

**RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018**  
**Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020**  
**Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018**

## École multidisciplinaire de l'image

10 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Arts visuels</b>	Visée	2	0
	Effective	2	0
Sophie Bélair-Clément		■	
Pavel Pavlov		■	
<b>Bande dessinée</b>	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mario Beaulac		■	
Sylvain Lemay		■	
<b>Design graphique</b>	Visée	3	0
	Effective	3	0
Jean-François Lacombe		■	
Jérôme Vogel		■	
Valérie Yobé		■	
<b>Muséologie et patrimoines</b>	Visée	3	0
	Effective	3	0
Mélanie Boucher		■	
Nada Guzin Lukic		■	
Eric Langlois		■	

**RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018**  
**Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020**  
**Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018**

## Département d'études langagières

6 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Études langagières	Visée	6	0
	Effective	6	0
Natalia Dankova		■	
Marie-Josée Goulet		■	
Bernadette Kassi		■	
Michèle Laliberté		■	
Iulia Mihalache		■	
Madeleine Stratford		■	

**RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018**  
**Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020**  
**Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018**

## Département d'informatique et d'ingénierie

21 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Informatique	Visée	11	0
	Effective	11	0
Kamel Adi		■	
Mohand Saïd Allili		■	
Ilham Benyahia		■	
Jurek Czyzowicz		■	
Alan Davoust ( <i>en processus d'embauche</i> )		■	
Michal Iglewski		■	
Luigi Logrippo		■	
Rokia Missaoui		■	
Andrzej Pelc		■	
Omar Abdul Wahab ( <i>en processus d'embauche</i> )		■	
1 poste non comblé ( <i>Alain Charbonneau</i> )		■	
Génie	Visée	10	0
	Effective	10	0
Nadia Baaziz		■	
Wojtek J. Bock		■	
Tinko Eftimov		■	
Karim El Guemhioui		■	
Michael L. Korwin-Pawlowski		■	
Ahmed Lakhssassi		■	
Frédéric Lesage		■	
Taheri Shamsodin		■	
Larbi Talbi		■	
Marek B. Zaremba		■	

## Département de psychoéducation et de psychologie

39 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Psychoéducation	Visée	11	12
	Effective	11	12
Annie Aimé			■
Catherine Arseneault			■
Karine Baril		■	
Annie Bérubé		■	
Carl Bouchard		■	
Marie-Ève Clément			■
Sylvain Coutu			■
Amélie Couvrette		■	
Diane Dubeau			■
Stéphanie Fecteau			■
Claudine Jacques		■	
Vicky Lafantaisie			■
Line LeBlanc		■	
Christophe Maïano			■
Claude Louise Normand		■	
Geneviève Parent		■	
Geneviève Piché			■
Marie Robert		■	
Marie-Claude Salvas			■
Geneviève Tardif		■	
Kristel Tardif-Grenier			■
Dominique Trottier		■	
Aude Villatte de Peuffeilhoux			■

Psychologie	Visée	16	0
	Effective	16	0
Caroline Blais		■	
Stéphane Bouchard		■	
Stéphanie Cormier		■	
Michel Dugas		■	
Daniel Fiset		■	
Geneviève Forest		■	
Hélène Forget		■	
Isabelle Green-Demers		■	
Paul Samuel Greenman		■	
Sébastien Larochelle		■	
Sébastien Normand		■	
Guilhème Pérodeau		■	
Patrice Renaud		■	
Monique Séguin		■	
Magdalena Zdebik		■	
1 poste non comblé		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018

Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020  
Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018

## Département des sciences infirmières

28 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Fondements de l'intervention infirmière</b>	Visée	3	7
	Effective	3	7
Aurélie Baillot		■	
Bogdan Balan			■
Monique Benoit			■
Sylvain Brousseau			■
Assumpta Ndengeyingoma		■	
Annie Rioux-Dubois			■
Drissa Sia			■
Eric Tchouaket Nguemeleu			■
Chantal Verdon			■
<i>1 poste non comblé</i>		■	
<b>Intervention infirmière</b>	Visée	5	11
	Effective	5	11
Louise Bélanger			■
Guylaine Chabot			■
Sylvie Charette			■
Karina Daigle			■
Francine de Montigny		■	
Roseline Galipeau			■
Christine Gervais			■
Valérie Lebel			■
Lucie Lemelin			■
Caroline Longpré			■
Mahmoud Nadar		■	
Evy A. Nazon		■	
Pierre Pariseau-Legault			■
Fanny Robichaud			■
Isabelle St-Pierre		■	
Dominique Therrien		■	
<b>Gestion des soins infirmiers</b>	Visée	1	1
	Effective	1	1
Martine Mayrand Leclerc		■	
Isabelle Savard			■

**RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018**  
**Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020**  
**Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018**

## Département de travail social

20 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Fondements sociologiques du travail social et méthodologie de la recherche</b>	Visée	4	2
	Effective	4	2
François Aubry		■	
Kheira Belhadj-ziane			■
Mélanie Bourque			■
Denyse Côté		■	
Célyne Lalande		■	
Nathalie St-Amour		■	
<b>Organisation communautaire</b>	Visée	2	1
	Effective	2	1
Denis Bourque		■	
Dominic Foisy		■	
Isabelle Marchand			■
<b>Intervention psychosociale</b>	Visée	4	5
	Effective	4	5
Dave Blackburn		■	
Grace Chammas			■
Josée Chénard			■
Isabel Côté		■	
Annie Devault		■	
Josée Grenier			■
Geneviève Pagé		■	
Sylvie Thibault			■
1 poste non comblé			■
<b>Travail social de groupe</b>	Visée	1	1
	Effective	1	1
Christiane Guay		■	
Marie-Joëlle Robichaud			■

**RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1<sup>ER</sup> MAI 2019 – VERSION DU 2 NOVEMBRE 2018**  
**Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2019-2020**  
**Selon l'état des postes de professeurs au 14 septembre 2018**

## Département des sciences sociales

20 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
<b>Communication</b>	Visée	4	0
	Effective	4	0
Aimé-Jules Bizimana		■	
Caroline Caron		■	
Ndiaga Loum		■	
Karoline Truchon		■	
<b>Développement international</b>	Visée	2	0
	Effective	2	0
Pierre Beaudet ( <i>suppléant jusqu'au 30 avril 2019</i> )		■	
Dimitri della Faille de Leverghem		■	
<b>Géographie</b>	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mathieu Charron		■	
Mario Gauthier		■	
<b>Histoire</b>	Visée	2	0
	Effective	2	0
Michel Filion		■	
Martin Laberge		■	
<b>Sciences économiques</b>	Visée	2	0
	Effective	2	0
Anyck Dauphin		■	
Mathieu Perron-Dufour		■	
<b>Sciences politiques</b>	Visée	3	0
	Effective	3	0
Guy Chiasson		■	
Thomas Collombat		■	
Paul Leduc Browne		■	
<b>Sociologie</b>	Visée	5	0
	Effective	5	0
Louise Briand		■	
Karine Gentelet		■	
Martin Robitaille		■	
Audrey Rousseau		■	
Jean-François Simard (congé sans solde)		■	

## Département des sciences naturelles

12 postes intégrés + 1 poste sous octroi

Gatineau

Saint-Jérôme

Sciences naturelles	Visée	12	0
	Effective	12	0

Clément Chion (professeur sous octroi)

Sylvain Delagrangé

Frédéric Doyon

Jérôme Dupras

Angélique Dupuch

Serge Lavoie

François Lorenzetti

Audrey Maheu

Christian Messier

Philippe Nolet

David Rivest

Yann Surget-Groba

Karine Turgeon

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2813**

concernant l'adoption de la *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'exercice de révision de la *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux*, qui a mené à la production d'une *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux* mise à jour;

**ATTENDU** les commentaires reçus lors de la consultation qui s'est tenue à l'automne 2018;

**ATTENDU** l'analyse de ces commentaires et leur intégration, le cas échéant, au texte de la *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux*;

**ATTENDU** les explications de la doyenne de la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Hélène Forget,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au conseil d'administration relatif à l'adoption de la *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrison,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2814**

concernant le projet de modification aux conditions d'admission du programme de certificat en soins infirmiers (4356)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 174-MSS-261018-02 de la cent soixante-quatorzième réunion du conseil de module, tenue le 26 octobre 2018, concernant la modification aux conditions d'admission du programme de certificat en soins infirmiers (4356);

**ATTENDU** le triptyque de modification aux conditions d'admission du programme de certificat en soins infirmiers (4356);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par madame Hélène Forget,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration, pour une mise en vigueur dès le trimestre d'automne 2019, le projet de modification aux conditions d'admission du programme de certificat en soins infirmiers (4356) en :

- ❖ retirant l'admission sur la base adulte;
- ❖ libellant les conditions d'admission au programme de certificat en soins infirmiers comme suit :

#### **BASE COLLÉGIALE**

- ❖ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales du Québec en soins infirmiers obtenu avec une cote de rendement collégiale supérieure ou égale à 22.

OU

Pour les candidats formés hors Québec :

- ❖ Être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec;
- ❖ Avoir réussi le programme « *Intégration à la profession infirmière du Québec* ».

#### **BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

- ❖ Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en sciences infirmières avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,5 sur 4,3.

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 355-CE-2814**

concernant le projet de modification aux conditions d'admission du programme de certificat en soins infirmiers (4356)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

N.B. La personne candidate qui aura réussi le programme de certificat en soins infirmiers (4356) avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3 deviendra admissible au programme de baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) (7455) et jusqu'à six (6) cours du programme de certificat en soins infirmiers (4356) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pourraient lui être reconnus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2815**

concernant le projet de modification aux conditions d'admission du programme de baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) (7455)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 174-MSS-261018-03 de la soixante-quatorzième réunion du conseil de module, tenue le 26 octobre 2018, concernant la modification aux conditions d'admission du programme de baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) (7455);

**ATTENDU** le triptyque de modification aux conditions d'admission au programme de baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) (7455);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Julie Bérubé,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration, pour une mise en vigueur dès le trimestre d'automne 2019, le projet de modification aux conditions d'admission du baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) (7455) selon les conditions suivantes :

#### **BASE COLLÉGIALE**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales du Québec en soins infirmiers avec une cote de rendement collégiale supérieure ou égale à 24.

**ET**

Être autorisé à exercer la profession infirmière et en fournir la preuve.

N.B. La personne candidate qui a une cote de rendement supérieure ou égale à 22, mais inférieure à 24, deviendra admissible au programme après avoir réussi le certificat en soins infirmiers (4356) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) avec une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

#### **BASE ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

Avoir réussi le programme de certificat en soins infirmiers (4356) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3.

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 355-CE-2815**

concernant le projet de modification aux conditions d'admission du programme de baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) (7455)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ET

Être autorisé à exercer la profession infirmière et en fournir la preuve.

Tous les candidats et candidates doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC); le test de français de l'UQO répondant à la politique relative à la qualité de l'expression française écrite ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les épreuves compensatoires à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2816**

concernant le projet de modification de descriptifs de cours aux programmes menant au titre d'infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques (IPSSP)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la 224<sup>e</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières, tenue le 5 octobre 2018 et concernant la modification de cours à la maîtrise (2262) et au DESS (2263) en sciences infirmières menant au titre d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) en soins pédiatriques (SP) suite aux modifications des cours à McGill;

**ATTENDU** les modifications justifiées aux triptyques des cours PED6043, PED6053, PED6063, PED6004, PED6024 et PED6034;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par monsieur Sylvain Brousseau,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification des objectifs et des contenus des cours PED6043, PED6053, PED6063, PED6004, PED6024 et PED6034 aux programmes du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (2263) et de la maîtrise (2262) en sciences infirmières menant au titre d'infirmière praticienne spécialisée en soins pédiatriques (IPSSP).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrison,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2817**

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 311-CE-2300 de la commission des études approuvant la création de la concentration musique au baccalauréat en enseignement des arts;

**ATTENDU** la résolution 406-CA-6179 du conseil d'administration suspendant les admissions au trimestre d'automne 2018;

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-18-201-1458 du Département des sciences de l'éducation approuvant les nouveaux descriptifs des cours de musique au baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412);

**ATTENDU** la résolution UQO-MSE-18-10-18-1163 du conseil de module de l'éducation approuvant le nouveau plan de formation du baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412);

**ATTENDU** la résolution UQO-DSE-18-202-1481 du Département des sciences de l'éducation approuvant le descriptif des cours *Instruments complémentaires 1 et 2*;

**ATTENDU** l'extrait non confirmé du procès-verbal de la quinzième réunion de la sous-commission de la formation des maîtres, tenue le 22 octobre 2018;

**ATTENDU** la résolution 15-SCFM-10 de la sous-commission de la formation des maîtres recommandant le projet de modification du baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412);

**ATTENDU** le nouveau plan de formation du baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412);

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications du baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412);

**ATTENDU** les descriptifs des cours de musique;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur David Lefrançois,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les descriptifs des cours de concentration en musique au baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412);

**D'APPROUVER** la modification du programme de baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412)

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 355-CE-2817**

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration la modification des conditions d'admission au programme de baccalauréat en enseignement des arts, concentration musique (7412), et ce, pour le traitement des demandes d'admission du trimestre d'automne 2019 et des trimestres subséquents.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2818**

concernant le projet d'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en consultation (0179) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 02-04-10-2018 du comité des programmes de deuxième cycle en gestion de projet concernant les admissions au programme court de deuxième cycle en consultation (0179) pour le trimestre d'automne 2019 au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (Sainte-Thérèse);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Geneviève Beauchemin,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en consultation (0179) au PUPGL, selon un régime d'études à temps partiel, aux trimestres d'automne, et ce, dès le trimestre d'automne 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2819**

concernant la nomination de membres au comité de la recherche et de la création

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le mandat et la composition du comité de la recherche et de la création;

**ATTENDU** l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 27 août 2018 et le rappel effectué le 20 septembre 2018;

**ATTENDU** les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Charmain Levy, appuyée par madame Francine Rancourt,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les professeurs suivants membres du comité de la recherche et de la création pour un mandat débutant le 15 novembre 2018 et se terminant le 30 septembre 2020, soit :

- Madame Manel Kammoun, secteur des sciences de la gestion;
- Monsieur Christian Messier, secteur des sciences naturelles;
- Monsieur Shamsodin Taheri, poste complémentaire;
- Madame Aurélie Baillet, secteur des sciences infirmières;
- Madame Annie Aimé, secteur des sciences de l'éducation;
- Madame Karoline Truchon, secteur des sciences humaines.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2820**

concernant la nomination d'un membre à la sous-commission des études

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le mandat et la composition de la sous-commission des études;

**ATTENDU** l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 27 août 2018 et le rappel effectué le 20 septembre 2018;

**ATTENDU** la candidature reçue au bureau du secrétaire général et présentée en séance;

**ATTENDU** la recommandation de la doyenne des études agissant d'office;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Hélène Forget,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Mylène Leroux, professeure, membre de la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans, soit du 15 novembre 2018 au 14 novembre 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrison,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2821**

concernant la nomination d'un membre au comité d'habilitation

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le mandat et la composition du comité d'habilitation du Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs;

**ATTENDU** que la doyenne des études et la doyenne de la recherche sont commises d'office membres du comité d'habilitation, tel qu'il appert de l'article 7.2 du Cadre institutionnel;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 27 août et le rappel effectué le 20 septembre 2018;

**ATTENDU** la candidature reçue au bureau du secrétaire général et présentée en séance de la commission des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur David Lefrançois,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Judith Émery-Bruneau, professeure, membre du comité d'habilitation pour un mandat débutant le 16 novembre 2018 et se terminant le 15 novembre 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrison,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2822**

concernant la nomination de membres au comité de discipline

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le mandat et la composition du comité de discipline;

**ATTENDU** l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de discipline;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 27 août 2018 et du rappel le 20 septembre 2018;

**ATTENDU** la candidature reçue au bureau du secrétaire général et présentée en séance;

**ATTENDU** la recommandation du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'UQO du 5 novembre 2018;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Sylvie Fontaine, professeure, membre du comité de discipline pour un mandat de deux (2) ans, soit du 15 novembre 2018 au 14 novembre 2020;

**DE NOMMER** madame Frédérique Wion, chargée de cours, membre du comité de discipline pour un mandat de deux (2) ans, soit du 15 novembre 2018 au 14 novembre 2020.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrisson,  
Recteur

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 355-CE-2823**

concernant la nomination d'un membre au comité pour promouvoir une culture d'excellence en enseignement

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-cinquième réunion tenue le jeudi 15 novembre 2018 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 323-CE-2433 de la commission des études du 5 février 2015;

**ATTENDU** l'article 105.10 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité pour promouvoir la culture d'excellence en enseignement;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des professeurs le 27 août 2018 et lors d'un rappel effectué le 20 septembre 2018;

**ATTENDU** les candidatures reçues au bureau du secrétaire général et présentées en séance;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Forget, appuyée par monsieur David Lefrançois,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Ruth Philion, professeure, membre du comité pour promouvoir la culture d'excellence en enseignement pour un mandat débutant le 15 novembre 2018 et se terminant le 14 novembre 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

Pour le secrétaire général, André J. Roy,

Denis Harrison,  
Recteur